

DOISCHE

Le Carmel de Matagne était en fête

Le Carmel de Matagne a été fêté : des animations ont été organisées par le Foyer culturel, Oxyjeunes et l'EFT Charlemagne.

Les festivités ont débuté en matinée avec l'ouverture de la boulangerie de l'EFT Charlemagne. Une manière de s'offrir un bon petit-déjeuner avant de participer à une balade nature et de découvrir plantes et fleurs comestibles dans leur milieu et ainsi pouvoir confectionner des recettes à base de plantes sauvages l'après-midi. Pour ceux qui souhaitent rester sur place, les délicieuses pâtisseries de l'EFT Charlemagne pouvaient faire l'affaire.



Des animations ont eu lieu dans le parc du Carmel tout au long de la journée.

Des activités variées

Tout au long de la journée, des activités variées étaient proposées à tous : un atelier sculpture « Terre et création » proposé par « Les petits artistes du Car-

mel ». Une séance de Zumba avec Zumba Anne-Laure, une démonstration de Hip-Hop et de danse contemporaine avec Variation Danse ASBL.

Pendant ce temps, les person-

nes qui avaient préparé des tartes sucrées à la maison pouvaient venir les déposer au stand prévu et ainsi participer au concours. Les animateurs de l'EFT proposaient même de ve-

nir mettre la main à la pâte et de fabriquer ainsi de délicieuses pâtisseries mais aussi de découvrir le potager didactique et la manière de valoriser des déchets par leur filière horticole.

La Contelle de la bibliothèque était également présente et proposait des contes et des histoires à l'ombre des grands arbres.

Outre ces activités dirigées, les visiteurs pouvaient profiter du château gonflable, de la rencontre avec des artisans, d'un atelier grimages, des balades en caèche avec OXYJEUNES, des jeux anciens, une chasse aux trésors, un rallye photos proposé par l'Office du Tourisme, du bar de la confrérie « La Carmelle » mais aussi à l'occasion de ces portes ouvertes de visites guidées et découverte des installations : cuisine, chambres, salles de réunion et réception.

La journée s'est clôturée avec le concert de Saxham. ■ M.-F.I.

La confrérie tient son chapitre

Le chapitre de la confrérie « La Carmelle » a eu lieu à Matagne-la-Petite au domaine « Le Carmel » mais aussi à l'église Saint-Rémi.

● Marie-Françoise LAREPPE

Depuis sept ans, la confrérie « La Carmelle » fait parler d'elle. Au départ, c'est une histoire d'amitié au sein d'un réseau de copains bons vivants. Mais c'est surtout l'achat de l'ancien carmel de Matagne-la-Petite par la Commune de Doische, fin de l'année 2010, qui sera l'élément déclencheur, au début 2011.

Afin de mettre en valeur cette magnifique acquisition et de lui donner tout le lustre et la notoriété qu'elle mérite, la confrérie lui a notamment conféré une vocation touristique.

La promotion du patrimoine et du tourisme de l'entité de Doische est assurée par le biais de spécialités gastronomiques que sont les bières artisanales « Les Carmelles », brunes, blondes, ambrées et framboises. Ces bières, de qualité supérieure, sont brassées en exclusivité pour la confrérie à la brasserie La Binchoise.

Des produits de bouche travaillés à base de ces bières par des artisans locaux sont associés : un fromage affiné à la Carmelle brune, un pâté sen-



Trois nouveaux membres viennent d'intégrer la confrérie « La Carmelle » à l'occasion du chapitre.

tant bon notre terroir et un pain « Spécial C » confectionné dans l'enceinte même de l'ancien carmel par la boulangerie Charlemagne EFT, sans oublier la fameuse quiche de Malonsart.

Le chapitre au domaine communal

À l'origine, l'ancien carmel de Matagne-la-Petite était la propriété des seigneurs de Vierves, les comtes de Hamal. On l'appelait alors « le château ». Mis en vente par le dernier seigneur féodal, il est racheté par Pierre Renson, qui

l'occupe jusqu'en 1920, date à laquelle il est vendu à des carmelites françaises qui s'y installent jusqu'en 1924. Pendant 70 ans, le Carmel a bien fonctionné mais en 1996, n'étant plus en nombre suffisant, les Carmélites ont cédé l'ensemble de la propriété à l'UCL qui l'a mis en vente quelques années plus tard. La commune de Doische l'a racheté en 2010 et c'est, tout naturellement, au cœur de ce magnifique domaine, que la confrérie tient son chapitre annuel le quatrième samedi du mois de mai. ■

Trois nouveaux Carméliens intronisés

Ce samedi, à l'occasion de son chapitre annuel à Matagne-la-Petite, la confrérie « La Carmelle » a intronisé trois nouveaux membres.

La confrérie « La Carmelle » est administrée par la Haute Chambre des Carméliens dont le grand maître est André Dricot, le grand maître honoraire, Philippe Belot, le grand argentier Didier DeForge, l'argentier Marcel Colle, le tabellion (secrétaire) Rudy Paulet, le bouteiller Paul-Hector Anceau, l'épistolier Jean-Marie Bertrand, le grand échanson, Roland Fays et l'échanson Roger Paulet.

La tenue des membres se compose d'un béret bleu marine, d'un pantalon knickers



Les membres de la confrérie ont tenu leur chapitre dans les locaux du Carmel.

de velours noir, la chemise blanche, le tablier de brasseur, beige pour les Carméliens, noir pour les membres de la Haute Chambre et de couleur bordeaux pour le grand maître. Le tablier illustre le métier

du fournisseur de Carmelle tandis que le reste de la tenue est un clin d'œil aux randonneurs qui sillonnent la région.

Les nouveaux Carméliens

Le premier à être intronisé est **Philippe Masson**. Originaire de Mariembourg, Philippe est très attaché à son terroir. Il a été curé de Treignes-Mazée et a assuré les retraites de profession de foi dans cette région et à Doische. Il est maintenant doyen de Florennes.

Les second et troisième sont **Pauline et Olivier Anceau**, belle-fille et fils du bouteiller Paul-Hector. Les membres de la confrérie ont voulu les introniser pour leur aide efficace et toujours souriante.

Et **Florence Véronèse**, italienne, de Florence, a durant quelque temps assuré l'accueil au camping du Roy à Matagne. Aujourd'hui, Florence est chargée non seulement de l'accueil au Carmel mais encore de toute la gestion du domaine. ■ M.-F.I.